

Prévention et mesures de contrôle des risques

Le port de lentilles cornéennes au travail

Sur cette page

[Que sont les lentilles cornéennes?](#)

[Quelle est la controverse au sujet du port de lentilles cornéennes au travail?](#)

[Y a-t-il des cas où il peut être dangereux de porter des lentilles cornéennes?](#)

[Certains dangers sont-ils spécifiquement associés aux lentilles souples?](#)

[Certains dangers sont-ils spécifiquement associés aux lentilles rigides?](#)

[Quelles sont les autres risques associés au port de lentilles cornéennes?](#)

[Peut-on porter des lentilles cornéennes avec un appareil respiratoire à masque complet?](#)

[Peut-on porter des lentilles cornéennes en soudant?](#)

[Y a-t-il des lois qui régissent le port des lentilles cornéennes?](#)

[Comment reconnaître les dangers oculaires associés au port des lentilles cornéennes?](#)

[Devrait-on essayer d'éliminer ou de réduire des dangers en recourant à des mécanismes techniques?](#)

[Doit-on se renseigner au sujet du choix et de la fourniture d'équipement de protection individuelle \(ÉPI\)?](#)

[Que faut-il savoir au sujet des mesures de maîtrise des risques administratives?](#)

[À qui incombe la responsabilité des porteurs de lentilles cornéennes?](#)

Que sont les lentilles cornéennes?

Les lentilles cornéennes – ou verres de contact – sont de petits disques minces faits d'un matériau transparent. La surface externe est ajustée sur mesure pour corriger ou améliorer la vision, et la surface interne est soigneusement formée pour s'adapter à la surface de la cornée (la partie transparente à l'avant de l'œil recouvrant l'iris et la pupille). Aujourd'hui, les lentilles sont généralement souples, mais les lentilles de type rigide sont encore disponibles.

Pour la plupart des gens, les lentilles cornéennes peuvent être un moyen sécuritaire et efficace de corriger la vision. Néanmoins, ceux qui les portent doivent suivre les directives de leur optométriste quant à la durée maximale pendant laquelle les lentilles peuvent être portées sans interruption, à la façon de les nettoyer et de les ranger, et aux règles d'hygiène à suivre lorsqu'on porte ou manipule des lentilles cornéennes.

Beaucoup de gens portent des lentilles parce qu'ils les préfèrent aux lunettes – elles ne glissent pas sur le nez et ne s'embuent pas l'hiver. Par contre, certaines personnes doivent porter des lentilles cornéennes pour avoir une vision adéquate (par ex. après une chirurgie pour les cataractes ou dans le cas de troubles médicaux tels que le kératocône – une déformation de la cornée).

Les lentilles cornéennes peuvent causer certains problèmes qui peuvent passer inaperçus pour ceux qui les portent. C'est pourquoi ceux-ci devraient consulter régulièrement un spécialiste qui prescrit et ajuste les lentilles.

Quelle est la controverse au sujet du port de lentilles cornéennes au travail?

En termes simples, le problème est que, selon certaines personnes, les lentilles cornéennes peuvent compliquer la sécurité des yeux.

Les arguments contre le port de lentilles cornéennes dans le milieu de travail reposent sur les points suivants :

- La poussière ou les produits chimiques pourraient être retenus derrière la lentille et causer de l'irritation ou des lésions à la cornée.
- Les gaz ou les vapeurs peuvent causer de l'irritation et un larmolement excessif, etc.
- Les projections de produits chimiques peuvent être plus nocives pour les personnes qui portent des lentilles. Si l'enlèvement des lentilles est retardé, la durée d'exposition de l'œil au produit chimique en sera accrue et les premiers soins risquent de ne pas être aussi efficaces.

Par contre, l'argument inverse peut aussi être vrai. Les lentilles cornéennes peuvent empêcher certaines substances d'atteindre l'œil, et ainsi réduire la gravité d'une blessure ou même la prévenir. Les deux cas ont été documentés.

En conséquence, il existe une grande diversité d'opinions au sujet de la sécurité du port de lentilles cornéennes au travail. Il est difficile de trouver des informations plus complètes étant donné que les systèmes de déclaration des accidents de travail ne comprennent généralement pas de renseignements au sujet du port de lentilles.

L'aspect crucial dont il faut se souvenir est que les lentilles cornéennes n'ont pas été conçues comme un dispositif de protection. Elles ne remplacent pas l'équipement de protection individuelle (ÉPI). Si une protection des yeux et du visage est requise pour certaines opérations, tous les travailleurs, y compris les porteurs de lentilles cornéennes, doivent porter l'équipement de protection approprié. Des conditions de travail sécuritaires pour tous les travailleurs sont possibles seulement lorsque les règles et les pratiques fondamentales de santé et sécurité au travail sont suivies.

Y a-t-il des cas où il peut être dangereux de porter des lentilles cornéennes?

Si certaines circonstances peuvent être dangereuses à la fois pour les porteurs de lentilles cornéennes et pour les personnes qui n'en portent pas, les premiers devraient savoir qu'il peut parfois être nécessaire d'éviter le port de lentilles. Chaque situation devrait être soigneusement examinée, notamment en présence des facteurs suivants :

- Exposition à des fumées et émanations de produits chimiques
- Lieux où des projections de produits chimiques peuvent survenir
- Lieux où des particules ou de la poussière sont en suspension dans l'air
- Exposition aux fréquences extrêmes des rayons infrarouges
- Chaleur intense
- Air sec
- Particules projetées
- Lieux où des substances caustiques sont manipulées, particulièrement celles qui sont utilisées ou stockées sous pression

Sur les lieux de travail où il existe des sources de rayons ultraviolets et infrarouges, les porteurs de lentilles doivent se protéger autant que les personnes qui n'en portent pas. Certains types de lentilles cornéennes absorbent les rayons infrarouges. Cet effet est potentiellement plus dangereux pour les porteurs de lentilles souples parce qu'il risque d'altérer la teneur en eau de la lentille.

Certains dangers sont-ils spécifiquement associés aux lentilles souples?

Les lentilles souples sont faites d'un type de plastique qui contient une grande proportion d'eau. La lentille souple épouse plus étroitement la cornée et ne glisse pas autant sur l'œil que la lentille rigide. Pour ces raisons, certains chercheurs pensent qu'elle offre une certaine protection, qui n'est toutefois pas totale, contre l'insertion de substances étrangères entre la lentille et la cornée.

Les plus grands risques pour les porteurs de lentilles souples sont les projections de produits chimiques et un milieu chaud et sec. À cause de la haute teneur en eau de la lentille souple, certains produits chimiques peuvent la traverser et être retenus sur la cornée par la lentille même.

Un milieu chaud et sec peut causer des problèmes parce qu'en déshydratant le film lacrymal (sur laquelle la lentille repose), il entraîne un inconfort pour l'œil.

Certains dangers sont-ils spécifiquement associés aux lentilles rigides?

Les lentilles rigides sont faites d'un matériau imperméable. Elles comportent un risque accru si une substance étrangère, telle que de la poussière ou de petits fragments de métal, se loge derrière la lentille. Étant donné que la lentille rigide « flotte » sur un film lacrymal devant la cornée (qu'elle n'est pas fixe), la substance étrangère peut avoir une action abrasive et occasionner une lésion de la cornée. De même, des produits chimiques peuvent rester pris derrière la lentille et être retenus contre la cornée. Dans des milieux sales et poussiéreux, le port de lentilles rigides peut être plus dangereux que le port de lentilles souples.

Quelles sont les autres risques associés au port de lentilles cornéennes?

Un porteur de lentilles qui travaille seul ou dans un endroit isolé peut courir un plus grand risque s'il se blesse aux yeux. L'enlèvement immédiat des lentilles est alors important et la personne blessée peut être incapable de le faire. De plus, l'équipement nécessaire (c'est-à-dire des douches oculaires) et du personnel qualifié ne sont pas toujours disponibles immédiatement, ce qui accroît le risque d'autres lésions.

Le déplacement ou la perte soudaine d'une lentille est un autre problème. La première complication entraîne un changement soudain de la qualité de la vision : acuité visuelle réduite et vue brouillée. Ces problèmes posent des dangers évidents s'ils surviennent à un moment où la vision est essentielle pour la sécurité. Le même problème pourrait survenir pour les porteurs de lunettes, mais les lentilles cornéennes sont plus faciles à perdre et plus difficiles à replacer.

Peut-on porter des lentilles cornéennes avec un appareil respiratoire à masque complet?

Le port de lentilles cornéennes avec un appareil respiratoire ou une cagoule de protection suscite des réserves parce qu'on croit que le déplacement ou la perte soudaine d'une lentille pendant le port d'un appareil respiratoire pourrait mener à deux problèmes. D'abord, il est impossible d'ajuster ou de replacer une lentille cornéenne quand on porte de tels équipements dans un milieu dangereux. Ensuite, une lentille déplacée pourrait se loger dans une partie de l'équipement, empêchant celui-ci de fonctionner correctement.

La plupart des dispositions législatives au Canada ne mentionnent pas expressément ce problème, sauf celles de la Colombie-Britannique. En vertu de l'article 8.38 (lunetterie corrective) du règlement « Occupational Health and Safety Regulation » (B.C. Reg. 296/97) partie (2), l'employeur peut permettre l'usage de lentilles cornéennes par un travailleur qui doit porter un appareil respiratoire si cela n'est pas susceptible de compromettre la santé ou la sécurité du travailleur.

L'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) des États-Unis a supprimé la partie de sa législation qui interdisait le port de lentilles avec un appareil respiratoire [Standards 29 CFR 1910.134 (g) (1) (ii)]. Après avoir examiné les recherches et commandé plusieurs études, l'OSHA a conclu qu'il n'y avait aucune preuve indiquant que le port de lentilles cornéennes avec un appareil respiratoire présente un risque accru pour la sécurité des travailleurs.

Il est prudent que les porteurs de lentilles s'exercent à porter un appareil respiratoire (avec leurs lentilles) pour voir si cela leur cause des problèmes, avant d'utiliser l'appareil de façon régulière ou dans une situation d'urgence. Le manuel technique de l'OSHA autorise le port de lentilles cornéennes lors de l'utilisation d'appareils de protection respiratoire si le travailleur a déjà porté ces lentilles cornéennes par le passé sans avoir rencontré de problèmes.

Peut-on porter des lentilles cornéennes en soudant?

Selon la norme CSA W117.12, les lentilles cornéennes ne devraient pas être portées par les soudeurs et les équipes de soudage, car la présence de corps étrangers dans l'œil peut causer une irritation excessive. Les lentilles cornéennes n'offrent aucune protection contre le rayonnement ultraviolet et les objets volants. Les soudeurs doivent porter des dispositifs de protection oculaire adaptés aux circonstances.

Les déclarations selon lesquelles des lentilles cornéennes se seraient « soudées » à la cornée (la lentille de l'œil) par suite de l'exposition à un coup d'arc électrique se sont révélées fausses. Il est impossible qu'une lentille cornéenne « se soude » à la cornée.

Il faut noter qu'au Canada, la section 45.11 du Occupational Health and Safety Act Regulations (E.C. 180/87) de l'Île-du-Prince-Édouard interdit expressément le port de lentilles cornéennes pendant les travaux de soudage.

Y a-t-il des lois qui régissent le port des lentilles cornéennes?

Au Canada, les réglementations varient d'une sphère de compétence à l'autre, de même que d'un secteur industriel à un autre. Pour obtenir de l'information à jour ainsi que des conseils et pour en savoir plus sur l'application ou l'interprétation de ces lois ou lignes directrices, communiquez directement avec les responsables de la sphère de compétence de votre [région](#).

Parmi les exemples de références réglementaires, on compte ceux qui suivent.

Alberta

Occupational Health and Safety Code, 2009 (en anglais seulement)

Article 230 – Lentilles cornéennes

230. Un employeur doit s'assurer que, si le port de lentilles cornéennes constitue un danger pour les yeux d'un travailleur pendant l'exécution de ses tâches, le travailleur est informé des risques associés au port de lentilles cornéennes et des solutions de rechange qui s'offrent à lui. [Traduction libre]

Colombie-Britannique

Occupational health and safety regulation (en anglais seulement)

Paragraphe 8.18 sur les lentilles cornéennes

8.18 Des précautions adéquates doivent être prises si une substance ou une situation dangereuse risque de causer du tort à un travailleur qui porte des lentilles cornéennes. [Traduction libre]

Nunavut

Règlement sur la santé et la sécurité au travail (2015)

97. (4) Le travailleur qui est obligé, en application du présent règlement, d'utiliser un protecteur oculaire pour l'industrie ou un protecteur facial ne peut porter de lentilles cornéennes.

Règlement sur la santé et la sécurité dans les mines

Article 9.27 – Blessure aux yeux

(2) Il est interdit de porter des lentilles de contact lors du travail à la mine sauf aux lieux désignés par écrit par le directeur.

Île-du-Prince-Édouard

Occupational Health and Safety Act General Regulations (2012) (en anglais seulement)

Article 45.9 Lorsqu'un employé prévoit porter des lentilles cornéennes dans son lieu de travail, il doit en aviser immédiatement l'employeur.

Article 45.10 L'employeur doit s'assurer qu'aucun employé ne porte de lentilles cornéennes en présence :

(a) de gaz, de vapeurs ou d'autres substances qui, s'ils sont absorbés par les lentilles cornéennes, peuvent être nocifs pour les yeux;

(b) de poussières ou d'autres substances qui peuvent être nocives pour les yeux ou qui peuvent exposer l'employé à d'autres blessures en étant une source de distraction.

45.11 Un employé ne doit pas porter de lentilles cornéennes pendant des travaux de soudage. [Traduction libre]

Terre-Neuve-et-Labrador

Occupational Health and Safety Regulations, 2009 (en anglais seulement)

Article 77 – Lentilles cornéennes

77. Des précautions adéquates doivent être prises si une substance ou une situation dangereuse risque de causer du tort à un travailleur qui porte des lentilles cornéennes.

[Traduction libre]

Territoires du Nord-Ouest

Règlement sur la santé et la sécurité au travail (2015)

97. (4) Le travailleur qui est tenu, en application du présent règlement, d'utiliser un protecteur oculaire pour l'industrie ou un protecteur facial ne peut porter de lentilles cornéennes.

Règlement sur la santé et la sécurité dans les mines

Article 9.27 – Blessure aux yeux

(2) Il est interdit de porter des lentilles de contact lors du travail à la mine sauf aux lieux désignés par écrit par le directeur.

Yukon

Occupational Health and Safety Regulation, 2006 (en anglais seulement)

1.24 Le travailleur doit s'assurer tel que prescrit à 1.22 que a) l'employeur est avisé lorsque le travailleur porte des lentilles cornéennes, a une vision de 20/200 ou moins dans l'un ou l'autre de ses yeux, ou qu'il ne voit pas avec l'un ou l'autre de ses yeux, et ... c) que les précautions adéquates sont prises si une substance ou une situation dangereuse risque de causer du tort à un travailleur qui porte des lentilles cornéennes. [Traduction libre]

Parmi les autres directives ou normes applicables figurent les suivantes :

Norme Z94.3.1-16, Guide pour la sélection, l'utilisation et l'entretien des protecteurs oculaires et faciaux

Partie 5 - Lentilles cornéennes

Peut-on porter des lentilles cornéennes dans un environnement de travail dangereux?

Il est important de savoir que les lentilles cornéennes n'assurent aucune protection dans les environnements industriels.

Dans tout milieu où la protection industrielle des yeux est obligatoire, les employés ne devraient pas porter de lentilles cornéennes, sauf pour des raisons médicales particulières (p. ex. sur recommandation du médecin). Si pour des raisons médicales particulières des lentilles cornéennes doivent être portées même en environnement de travail dangereux, les yeux doivent être protégés.

Norme canadienne sur la biosécurité (NCB), Deuxième édition (2015)

4.61 Tout contact du visage ou des muqueuses avec des articles contaminés ou possiblement contaminés par des agents pathogènes ou des toxines doit être interdit.

Annexe – Notes explicatives : L'interdiction de certaines activités, comme manger, boire, se maquiller, insérer des écouteurs-boutons ou insérer ou retirer des lentilles cornéennes, réduit le risque d'exposition du personnel par le contact des muqueuses des yeux, du nez, des oreilles ou de la bouche avec des articles contaminés ou pouvant l'être.

Comment reconnaître les dangers oculaires associés au port des lentilles cornéennes?

Pour s'assurer que le port de lentilles cornéennes ne comporte pas de danger sur les lieux de travail, il faut appliquer les principes de santé et de sécurité au travail pour détecter et prévenir les éventuels dangers.

Les dangers le plus souvent associés au port de lentilles cornéennes ont été décrits dans les paragraphes qui précèdent. Il est difficile de quantifier ces dangers, et diverses approches complexes ont été élaborées pour le faire. Cependant, la façon la plus utile d'évaluer un risque est de déterminer s'il est acceptable ou non.

Si les risques associés au port de lentilles cornéennes dans un milieu particulier sont jugés acceptables, il suffit d'assurer une surveillance constante de la situation.

Si au contraire ces risques sont jugés inacceptables, d'autres mesures doivent être prises pour éliminer les dangers ou pour les ramener à un niveau acceptable.

Devrait-on essayer d'éliminer ou de réduire des dangers en recourant à des mécanismes techniques?

Dans n'importe quel milieu de travail, il faut tâcher en priorité d'éliminer ou de réduire les dangers à la source, ou encore de réduire ces dangers entre leur source et le travailleur. Même si la réglementation ne prévoit pas expressément l'application de mesures et de procédés particuliers, les employeurs sont obligés de prendre toutes les précautions raisonnables pour garantir la sécurité des lieux de travail.

De nombreuses méthodes existent et il faut opter pour celles qui conviennent le mieux à chaque situation. Cette approche peut nécessiter l'achat de nouvel équipement, le remplacement d'une substance dangereuse par une substance qui ne l'est pas, l'isolement de la source de danger, l'ajout de dispositifs de sécurité au matériel existant ou la redéfinition des méthodes de travail. On peut par exemple améliorer la ventilation, réduire la poussière ambiante par l'arrosage ou d'autres méthodes dans le cas d'activités qui soulèvent la poussière, protéger les machines et utiliser des barrières ou des écrans.

Doit-on se renseigner au sujet du choix et de la fourniture d'équipement de protection individuelle (ÉPI)?

Oui. Si le danger ne peut être suffisamment réduit, l'équipement de protection individuelle (ÉPI) peut être nécessaire. Quand on porte des lentilles cornéennes (sur des lieux où des dangers existent), il faut prendre des précautions supplémentaires pour prévenir les blessures. Comme on l'a indiqué plus haut, les lentilles cornéennes ne sont pas des dispositifs de protection. Pour les porteurs de lentilles cornéennes, l'ÉPI comprend les lunettes contre les projections liquides et contre les poussières, et les lunettes de sécurité. Les autres travailleurs, qui ne portent pas des lentilles cornéennes, devraient utiliser le même ÉPI s'ils sont exposés au même danger.

Il faut parfois utiliser plus d'un article d'équipement de protection individuel s'il existe plus d'une sorte de danger. Par exemple, si les dangers potentiels sont des éclaboussures de produits chimiques et des objets projetés, il faut porter des lunettes contre les projections liquides en plus des lunettes de sécurité.

Pour plus d'information au sujet de l'ÉPI, consulter la section sur les [équipements de protection individuelle](#) du répertoire Réponses SST.

Que faut-il savoir au sujet des mesures de maîtrise des risques administratives?

Des mesures administratives peuvent venir s'ajouter aux mécanismes techniques. Ils limitent l'exposition du travailleur à des dangers en réduisant la durée du travail dans les secteurs où des contaminants sont présents ou en instituant d'autres règlements de travail de ce genre. Ces mesures administratives présentent bien des lacunes parce que le danger n'est pas éliminé. Les mesures administratives ne sont généralement pas l'option préférée parce qu'elles peuvent être difficiles à appliquer ou à faire respecter ou parce qu'elles ne sont pas fiables.

Si l'on a exploré tous les moyens d'éliminer et de réduire les dangers et si l'ÉPI ne peut pas protéger de façon adéquate le porteur de lentilles cornéennes ou si celui-ci est incapable de porter l'ÉPI voulu, il existe des solutions administratives. Dans certains cas, par exemple, le travailleur devra s'abstenir de porter des lentilles cornéennes et porter plutôt des lunettes. Dans de rares cas, le travailleur ou la travailleuse pourra se voir offrir un autre type de travail.

À qui incombe la responsabilité des porteurs de lentilles cornéennes?

L'employeur et le travailleur ont tous deux la « responsabilité » de veiller à ce que les lentilles cornéennes puissent être portées sans danger. Si le travailleur en porte, les règles suivantes doivent être suivies.

L'employeur doit :

- Veiller à ce que les règles et les pratiques de santé et sécurité au travail soient dûment suivies.
- Offrir aux employés de l'éducation sur les dangers oculaires – particulièrement ceux qui sont associés au port des lentilles cornéennes – et sur la façon d'utiliser les douches oculaires et les modalités d'irrigation oculaire.
- Identifier clairement les porteurs de lentilles cornéennes. Cette information doit être consignée dans le dossier médical de l'employé et, à tout le moins, les secouristes doivent savoir qui porte des lentilles. Il est important que les travailleurs qui portent des lentilles cornéennes soient clairement identifiés (particulièrement lorsqu'il faut donner les premiers soins). Des méthodes d'identification comme l'insigne « Medic-Alert » peuvent être utiles pour faciliter l'établissement et le maintien d'un programme de protection oculaire.
- Avoir sur place des employés qui savent comment enlever les lentilles cornéennes en cas d'urgence. S'il faut enlever les lentilles, il doit y avoir des employés capables de donner leur aide à cet égard. L'enlèvement des lentilles peut être capital pour prévenir des lésions plus graves. Dans certains cas, les lentilles cornéennes doivent être enlevées par un ophtalmologiste ou un optométriste.

- Donner accès à un local propre où pourra se faire l'entretien régulier et le nettoyage périodique de l'ÉPI et des lentilles cornéennes (par ex. l'enlèvement des particules de poussière).

Le travailleur doit :

- Prendre soin de garder ses lentilles cornéennes propres. Suivre les conseils de votre optométriste.
- Décrire son milieu de travail et les dangers qu'il peut receler à son optométriste.
- Avertir ses collègues de travail et son employeur de son port de lentilles cornéennes.
- Porter attention au changement des procédés de travail et des conditions environnementales du milieu de travail qui pourraient présenter un danger pour soi.
- Garder ses lunettes à portée de la main au cas où on en aurait besoin dans des circonstances imprévues.
- Porter toujours l'équipement de protection individuelle lorsque c'est nécessaire.
- Se renseigner sur les dangers pour les yeux et encourager son employeur et les membres du comité mixte de santé et de sécurité à faire de même.

On trouve un exemple de lignes directrices liées au port de lentilles cornéennes en présence de produits chimiques dans le document du National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) intitulé « [Contact Lens Use in a Chemical Environment](#) » (disponible en anglais seulement).

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2025-01-20

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.